

**POLITIQUE DE PROTECTION DES
DONNEES PERSONNELLES**

N° Document :

I/DP/0004/v2/2024

Seule la version PDF dont l'état de ce document est valide

1

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES





Centre Hospitalier du Rouvray

Protection des Données

SOMMAIRE

2

PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES	3
QU'EST-CE QU'UNE DONNEE PERSONNELLE ?	3
QUEL EST LE CADRE REGLEMENTAIRE APPLICABLE ?	4
1 – CONFIDENTIALITE DE VOS DONNEES	4
2 – QUELLES SONT LES DONNEES COLLECTEES ET TRAITEES ?	5
3 – POUR QUELLES FINALITES VOS DONNEES PERSONNELLES SONT-ELLES TRAITEES ?	6
4 – QUI SONT LES DESTINATAIRES DE VOS DONNEES ?	8
5 – QUELLE EST LA DUREE DE CONSERVATION DE VOS DONNEES ?	9
6 – COOKIES	9
7 – COMMENT ASSURONS-NOUS LA SECURITE DE VOS DONNEES ?	10
8 – QUELS SONT VOS DROITS RELATIFS AUX DONNEES PERSONNELLES TRAITEES ?	11
9 – COMMENT NOUS CONTACTER ?	13
10 – MODIFICATION DE NOTRE POLITIQUE DE PROTECTION DE VOS DONNEES	13



Protection de vos Données Personnelles

Dans le cadre de notre mission de soins et de recherches, les professionnels de l'établissement recueillent et traitent des informations à caractère personnel vous concernant.

Les informations recueillies lors de votre séjour ou de votre consultation dans notre établissement font l'objet de traitements papiers et informatiques destinés à faciliter votre prise en charge.

Le centre hospitalier du Rouvray est juridiquement responsable de ces traitements de données. C'est pourquoi, nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir en toute circonstance leur confidentialité.

La présente Politique de Protection des Données Personnelles a pour objectif de vous informer, patient ou usager, sur l'utilisation faite de vos données personnelles.

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Une « donnée personnelle » peut être définie comme toute information qui permet d'identifier une personne physique :

- ✓ directement (via un nom ou prénom par exemple)
- ✓ ou indirectement (via un numéro de téléphone, une plaque d'immatriculation ou encore un numéro de sécurité sociale)

Quel est le cadre réglementaire applicable ?

Le centre hospitalier du Rouvray est soucieux de la protection de vos personnelles et s'engage à ce que les traitements de données personnelles auxquels il procède soient conformes au cadre juridique applicable en matière de Protection des Données Personnelles :

- Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données, RGPD)
- Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.121-1, L.121-6 à L.121-10 et L.530.-1à L.533-6
- Code de la Santé Publique
- Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée (dit loi informatique et libertés - LIL)
- Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles
- Décret n° 2022-513 du 8 avril 2022 relatif à la sécurité numérique du système d'information et de communication de l'Etat et de ses établissements publics
- Instruction interministérielle relative à la protection des systèmes d'informations sensibles n° 901/SGDSN/ANSSI du 28 janvier 2015
- Politique de sécurité des systèmes d'information du GHT Rouen Cœur de Seine
- Règlement intérieur de l'établissement

1 – Confidentialité de vos données

Les agents du centre hospitalier du Rouvray exercent leurs fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité et sont soumis aux règles de respect de neutralité, de réserve, de discrétion et de secret professionnel.

La notion de confidentialité recouvre le caractère d'informations devant rester secrètes ou qui ne s'adressent qu'à un petit nombre de personnes. Le respect de ce principe de confidentialité dans le cadre du traitement des données personnelles s'intègre dans une logique de droit à la protection de la vie des patients, usagers ou professionnels de l'établissement à qui la garantie d'absence de divulgation des données les concernant (informations d'état civil, administratives, financières, médicales ou sociales) est fondamentale.

2 – Quelles sont les données collectées et traitées ?

Le centre hospitalier du Rouvray peut être amené à collecter différentes catégories de données personnelles auprès de vous en qualité de :



Patient pris en charge dans le cadre d'une hospitalisation ou d'une consultation sur site ou à distance (télémédecine), y compris dans le cadre des consultations à domicile ou au sein d'un hôpital de jour du centre hospitalier du Rouvray

Représentant légal d'un patient, d'un majeur ou d'un mineur (tuteur, curateur, sauvegarde de justice, parents, etc.)

Personne de confiance désignée par le patient

Proche désigné (ex : contact d'urgence ou thérapie familiale)

En fonction de votre qualité ci-dessus, les données susceptibles d'être traitées sont celles relatives à :

+ des données d'identification : nom, prénom, date de naissance, sexe, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail

+ le numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (NIR) ou, le cas échéant, le numéro d'identifiant d'attente (NIA), et l'identité nationale de santé (INS)

+ des données relatives à votre vie personnelle : habitudes de vie, situation familiale, personnes à contacter, personne de confiance, existence d'une mesure de protection juridique ou de placement et les données du représentant légal

+ des données relatives à votre vie professionnelle : employeur, métier, formation professionnelle

+ des données administratives, économiques et financières : carte vitale, mutuelle et niveau de prise en charge, assurance

+ des données de santé **qui permettent de constituer le dossier médical** :

⇒ Les informations de votre état de santé, notamment celles confiées aux médecins du service (antécédents, état de santé, traitements et suivis...)

⇒ Les informations relatives aux caractéristiques de votre prise en charge (dates d'entrée et de sortie, mode de prise en charge, personnes à contacter, médecins)

⇒ Les résultats et les conclusions des examens cliniques, radiologiques et de laboratoires pratiqués, etc.

L'accès au dossier médical est réservé aux membres de l'équipe médicale, de soins et secrétariats médicaux qui vous prennent en charge.

Ces données peuvent être collectées directement auprès de vous ou provenir d'échanges d'information entre professionnels de santé ou au sein de réseaux sécurisés de soins ou être transmises par nos partenaires contractuellement liés avec nous (exemple : prise de rendez-vous en ligne, pré-admission en ligne, acte de télémedecine).

Lors de la prise en charge via un dispositif de télémedecine et de visioconférence, nous pouvons être amenés à collecter ces mêmes données. Elles seront enregistrées dans votre dossier médical et conservées par le centre hospitalier du Rouvray. Par ailleurs, la transmission du son et de la vidéo est nécessaire pour assurer la qualité et la sécurité des soins mais n'est pas enregistrée.

Les données nécessaires au remboursement des soins sont transmises aux organismes d'assurance maladie dans le cadre de la télétransmission pour le tiers payant.

Dans le cadre du programme SIMPHONIE (Simplification du parcours hospitalier du patient à la numérisation des informations échangées), le centre hospitalier du Rouvray adhère au dispositif ROC (Remboursement des Organismes Complémentaires). Donner son attestation de tiers payant aux agents en charge des admissions entraîne automatiquement le consentement du traitement des données personnelles du patient dans le cadre du dispositif ROC. En cas de refus, le tiers payant sur la part complémentaire ne pourra être mise en place.

Des données sont également recueillies lorsque vous entrez en contact avec nous, par exemple pour exprimer un avis ou une réclamation.

+ toute autre donnée nécessaire à l'exécution des finalités fixées par le centre hospitalier du Rouvray ou imposée par la réglementation.

3 – Pour quelles finalités vos données personnelles sont-elles traitées ?

Chaque personnel n'accède qu'aux informations qui lui sont indispensables dans le cadre de ses fonctions.

+ Votre prise en charge médicale et administrative

Dans le cadre de votre prise en charge médicale, certaines données vous concernant seront collectées et traitées afin de faciliter le suivi de votre prise en charge, la coordination des soins, la tenue et la gestion de votre dossier administratif et/ou médical, la facturation des actes médicaux, l'édition des résultats d'examens, la prise de rendez-vous et, le cas échéant, la prise en charge via un dispositif de télémedecine.

Dans ce cadre, le centre hospitalier traite vos données de santé à des fins de diagnostics médicaux, de prise en charge sanitaire ou sociale, ou de la gestion des systèmes et des services de soins de santé principalement sur le fondement juridique d'une obligation légale relevant du Code de la Santé Publique.

Ces données administratives et médicales sont également utilisées par le centre hospitalier pour des traitements obligatoires du fait de la réglementation telles que l'évaluation des pratiques professionnelles, la gestion des événements indésirables, l'analyse de l'activité, etc.

Enfin, le centre hospitalier est susceptible de collecter et traiter vos informations personnelles, avec votre consentement, si vous souhaitez bénéficier de services de facilités logistiques (ambulances, linge...).

+ Amélioration de la qualité des soins et services, satisfaction

Afin d'améliorer la qualité et la sécurité des soins offerts aux usagers, le centre hospitalier du Rouvray peut être amené à réaliser des enquêtes de satisfaction pour son propre compte.

Par ailleurs, le centre hospitalier participe à la démarche nationale engagée par le Ministère de la santé et la Haute Autorité de Santé visant à développer des outils de mesure de la qualité des soins et la sécurité des patients (production d'indicateurs en santé).

Ainsi, le centre hospitalier du Rouvray réalise des enquêtes de satisfaction pour lesquelles, avec votre accord, vous pouvez être contacté. Ces enquêtes restent, dans tous les cas, facultatives et donnent lieu à l'établissement de statistiques pour calculer des scores de satisfaction.

Aussi, certaines données non nominatives issues de votre dossier médical sont susceptibles d'être traitées pour le calcul d'indicateurs. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de votre dossier médical à cette fin auprès du centre hospitalier au cours de votre séjour hospitalier ou avant la fin de l'année de votre séjour.

Pour en savoir plus sur la protection des données personnelles traitées dans le cadre du dispositif de recueil des indicateurs, vous pouvez consulter les notices d'information à destination des patients établies par la HAS.

- [Notice d'information à destination des patients séjournant en établissement de santé, dont le dossier médical est susceptible de faire l'objet d'un traitement de données, dans le cadre du recueil des indicateurs de qualité et de sécurité des soins - décembre 2019](#)
- [Notice d'information à destination des patients séjournant en établissement de santé concernant le traitement de données mis en œuvre dans le cadre de la mesure de leur satisfaction et de leur expérience - décembre 2021](#)

+ La recherche

Le centre hospitalier du Rouvray, via son département de recherche, est susceptible d'utiliser vos données de santé pour des travaux de recherche. Vos données sont traitées sur le fondement juridique de l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le centre hospitalier.

Les recherches impliquant la personne humaine (interventionnelle ou non) et/ou n'impliquant pas la personne humaine (réutilisation de données, d'échantillons...) sont réalisées dans le but d'avoir une meilleure connaissance des pathologies et l'amélioration de la qualité des soins et de la prise en charge médicale.

Pour plus d'information sur les recherches réalisées au sein du Centre hospitalier du Rouvray, vous pouvez consulter l'onglet « LA RECHERCHE »

- Psychiatrie enfants et adolescents
- Psychiatrie adulte
- Autisme
- Recherche en soins

4 – Qui sont les destinataires de vos données ?

Les destinataires de vos données sont les membres des équipes de soins qui vous prennent en charge, les agents des services administratifs chargés de la gestion de votre dossier et les agents des services logistiques et informatiques dans la limite de leurs attributions respectives et de leurs habilitations. Ils sont soumis à une obligation de confidentialité et au secret professionnel. Seuls les professionnels de santé de l'équipe de soins intervenant dans votre prise en charge, ou celle de votre enfant, peuvent accéder aux données médicales.

Afin de garantir la coordination, la continuité des soins, le suivi médico-social ou social du patient, certaines informations peuvent être partagées ou échangées avec votre médecin traitant et les professionnels assurant votre prise en charge, sauf opposition pour un motif légitime de votre part.

Afin d'élaborer ou réviser le projet régional de santé, d'évaluer la qualité des soins, et d'assurer la veille et les vigilances sanitaires, ou également dans le cadre de la détermination des ressources ou du contrôle de l'activité du centre hospitalier, certaines informations doivent être transmises à des organismes publics, autorités de santé, professions réglementées, conformément à la réglementation.

Certaines de vos données non directement identifiantes (données pseudonymisées) transmises par notre département d'information médicale (DIM) à l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), alimentent le Système national des données de santé (SNDS). Le SNDS ne contient aucune donnée directement identifiante vous concernant (pas de noms/prénoms ou numéro de sécurité sociale, ni d'adresse postale).

Sont également susceptibles d'avoir accès à certaines de vos données des promoteurs de recherche (données pseudonymes) et éventuellement des sous-traitants contractuellement liés avec le centre hospitalier du Rouvray, dans le respect des mesures de sécurités adaptées aux données personnelles.

Enfin, les autorités de police, autorités judiciaires ou administratives peuvent être destinataires lorsque nous avons l'obligation légale de le faire ou afin de garantir les droits, les biens et la sécurité du centre hospitalier du Rouvray.

5 – Quelle est la durée de conservation de vos données ?

Conformément au Code de la Santé Publique, **les données du dossier médical** sont conservées pendant une période de vingt ans à compter de la date du dernier passage ou au moins jusqu'au vingt-huitième anniversaire du patient pour les enfants de moins de 8 ans ; à compter de la date du décès, il est conservé pendant dix ans.

Les données exploitées à des fins de recherche sont conservées jusqu'au rapport final de la recherche ou jusqu'à la publication des résultats de la recherche. Elles font ensuite l'objet d'un archivage sur support papier ou informatique pour une durée conforme à la réglementation en vigueur.

9

6 – Cookies

Lors de la consultation de notre site, des cookies sont déposés sur votre appareil afin d'améliorer votre expérience utilisateur et de vous offrir des contenus personnalisés. Les cookies permettant en outre d'élaborer des statistiques de consultation.

Certains cookies sont obligatoires car ils permettent d'assurer le bon fonctionnement de notre site internet, d'autres nécessitent votre consentement.

Les cookies fonctionnels sont indispensables au fonctionnement du site et à la navigation des utilisateurs. Ils permettent notamment aux personnes d'utiliser les principales fonctionnalités des sites et de sécuriser leur connexion.

Pour ajuster vos préférences vous pouvez utiliser le panneau de gestion des cookies de votre navigateur en



cliquant sur le logo

« Paramètres » > « Cookies et autorisations de site ».

7 – Comment assurons-nous la sécurité de vos données ?

Le centre hospitalier du Rouvray dispose d'une Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé (PGSSI-S) fixant les exigences de sécurité des services numériques en santé commune au Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Rouen - Cœur de Seine. Elle définit les orientations et les exigences de sécurité mises en œuvre et adaptées au niveau de l'établissement au regard de la nature des données traitées et aux activités.

10

Des mesures de sécurité physiques, logiques et organisationnelles appropriées sont prévues pour garantir la confidentialité des données, et notamment éviter tout accès non autorisé. Des dispositifs permettent de s'assurer que les sous-traitants présentent des garanties appropriées pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles.

Par principe, nous privilégions l'hébergement et le traitement de vos données personnelles au sein de notre établissement. En cas de recours à des prestataires extérieurs, nous privilégions un hébergement en France ou au sein de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE).

Toutefois, des données personnelles peuvent faire l'objet de transferts vers des pays hors de l'UE et de l'EEE.

Nous nous assurons, dans ce cas, que ce transfert est effectué en conformité avec la réglementation applicable et qu'un niveau de protection adéquat, afin de respecter votre vie privée, est assuré : en recourant par exemple à des clauses contractuelles types de la commission européenne ou en transférant dans un pays présentant un niveau de protection des données personnelles reconnu comme adéquat.

Les documents déposés par les professionnels de santé du centre hospitalier du Rouvray dans « Mon espace santé » sont visibles par les professionnels de santé qui y sont autorisés par la loi et les textes réglementaires. La confidentialité des informations du dossier médical est totalement garantie. C'est le patient qui décide quels professionnels de santé peuvent avoir accès à ses documents. Il lui est donc possible de masquer un document à tout moment depuis le site Mon espace santé. La sécurité et la protection des données de santé personnelles contenues dans « Mon espace santé » sont garanties par l'Assurance Maladie. Pour en savoir plus sur la protection de vos données personnelles traitées dans le cadre « Mon espace santé », vous pouvez consulter [la notice d'information à destination des usagers établie par l'Assurance Maladie et le Ministère de la Santé accessible ici](#).

8 – Quels sont vos droits relatifs aux données personnelles traitées ?

Conformément au droit applicable, vous disposez de droits sur les données personnelles vous concernant :

Un droit d'accès

Vous avez le droit de savoir quelles informations sur vous le centre hospitalier collecte et traite et d'en obtenir communication.

- ❗ **Dossier médical** : pour l'accès relatif aux données contenues dans votre dossier médical, vous devez vous référer à la procédure spécifique existante au sein du centre hospitalier du Rouvray, consultable sur le site Internet du centre hospitalier du Rouvray via le chemin d'accès suivant : « PATIENTS-USAGERS-FAMILLE » > « DROITS ET DEVOIRS » > « Communication du dossier médical » : le formulaire type de demande de communication de dossier médical est directement téléchargeable en cliquant sur ce dernier onglet.

Un droit de rectification

Si vous estimez que vos données personnelles sont inexactes ou incomplètes, vous pouvez exiger que ces données personnelles soient modifiées.

Un droit à l'effacement (ou à l'oubli)

Vous pouvez demander l'effacement de vos données dans la limite du droit applicable, pour un des motifs ci-dessous :

- Vos données ne sont pas ou plus nécessaires au regard des objectifs pour lesquelles elles ont été initialement collectées ou traitées ;
 - Vous retirez votre consentement à l'utilisation de vos données ;
 - Vos données font l'objet d'un traitement illicite ;
 - Vos données doivent être effacées pour respecter une obligation légale ;
 - Vous vous opposez au traitement de vos données et le Responsable de traitement n'a pas de motif légitime ou impérieux pour ne pas donner suite à cette demande.
- ❗ **Ne sont notamment pas concernés par le droit à l'effacement les traitements nécessaires aux fins de diagnostics médicaux, de gestion des services de soins de santé ou ceux qui concernent un intérêt public dans le domaine de la santé publique.**

Un droit à la limitation du traitement de vos données

Dans certaines situations, vous pouvez demander la limitation des traitements de vos données, dans les limites du droit applicable.

Ainsi, dans les cas où :

- Vous contestez l'exactitude des données utilisées par le centre hospitalier
⇒ **Exercice du droit de rectification**
- Vous vous opposez à ce que vos données soient traitées
⇒ **Exercice du droit d'opposition**

La loi autorise le centre hospitalier du Rouvray, en tant que Responsable de traitement, à procéder à une vérification ou à un examen de votre demande pendant un certain délai. Concrètement, le centre hospitalier ne devra plus utiliser les données mais devra simplement les conserver. Vous verrez ainsi l'utilisation de vos données « gelées ».

Dans le cas où le centre hospitalier souhaite lui-même effacer certaines données, le gel des données pourra vous permettre de conserver les données par exemple afin de constatation, exercice ou défense de droits en justice.

Un droit d'opposition

Vous pouvez vous opposer à ce que vos données soient utilisées pour un objectif précis dans les limites du droit applicable.

Vous devrez mettre en avant « **des raisons tenant à votre situation particulière** ». L'exercice de ce droit peut notamment se voir limité en cas d'obligation légale imposant de traiter vos données ou si le traitement de données est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique.

🚫 Dossier médical : en application de l'article 21 du RGPD et l'article 56 de la loi Informatique et Libertés, le droit d'opposition ne trouvera pas à s'appliquer au dossier médical puisqu'il est basé sur le fondement juridique de l'obligation légale.

Un droit à la portabilité des données

Dans les cas où le traitement de données personnelles a été conditionné au dépôt de votre consentement ou si le traitement découle de l'exécution d'un contrat, vous disposez du droit de récupérer ces données vous concernant sous une forme lisible et aisément réutilisable. Lorsque cela est possible techniquement, vous pourrez les transférer ensuite à un tiers. Ce droit ne s'applique que si les données sont traitées de manière automatisée (les fichiers papiers ne sont pas concernés).

A noter que lorsqu'un consentement à la collecte et au traitement des données a été requis, vous avez le droit de le retirer à tout moment : **droit de retrait du consentement**.

Par ailleurs, vous pouvez déposer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données en cas de décès.

9 – Comment nous contacter ?

13

Afin d'exercer ces droits sur vos données personnelles ou pour toute information sur les traitements des données personnelles auxquels procède le centre hospitalier du Rouvray, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPO) :

Par mail à l'adresse : dpo@ch-lerouvray.fr

Par courrier postal : **Centre Hospitalier du Rouvray**
Délégué à la Protection des données
4 rue Paul Eluard
B.P 4576301 Sotteville-lès-Rouen

En cas de difficulté, vous disposez ensuite du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur son site internet www.cnil.fr ou par courrier à l'adresse suivante : CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

10 – Modification de notre Politique de Protection de vos données

La présente Politique de Protection de vos données personnelles entrera en vigueur dès sa publication sur le site Internet de l'établissement. Elle peut être modifiée en partie ou en totalité. L'établissement conseille donc à ses utilisateurs de consulter régulièrement cette page du site Internet du centre hospitalier du Rouvray.